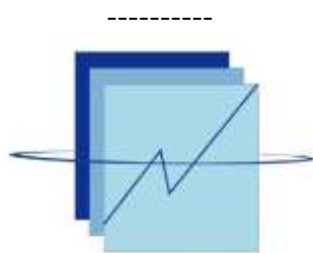


REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple - Un but - Une foi



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

REPÈRE STATISTIQUE DE L'ENVIRONNEMENT D'ÉVOLUTION DU COVID-19 AU SÉNÉGAL

NOTE DE SYNTHÈSE N°1

L'ACCES A L'ELECTRICITE ET AUX MOYENS DE TELECOMMUNICATION



MAI 2020

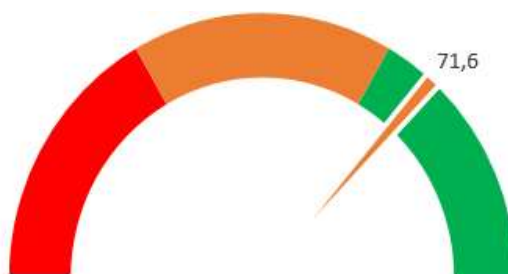
L'électricité et les télécommunications ne permettent pas à elles seules de créer toutes les conditions de la croissance économique, toutefois elles sont nécessaires pour faciliter le développement des activités économiques et améliorer les conditions de vie des populations. En effet, l'accès à l'électricité comme l'accès à l'Internet ont un impact sur les composantes essentielles de la pauvreté, à savoir la santé, l'éducation, le revenu... Leur absence, surtout en zone rurale, est considérée comme un obstacle majeur au développement économique. Par ailleurs, on considère que l'amélioration de la productivité résultant de l'accès à des moyens de production plus efficaces, l'accès à des réseaux électrique et de télécommunication, et à de meilleurs services d'électricité et de télécommunication pourrait également occasionner des économies de temps pour les ménages et leur permettre de travailler plus longtemps en augmentant leur accès aux marchés.

La situation actuelle du Sénégal en matière d'accès à l'électricité et aux moyens de télécommunication permet-elle au pays de faire face aux impacts négatifs du COVID-19 sur les conditions socioéconomiques dans le pays, notamment l'éducation et le travail, en élargissant les possibilités de télétravailler ou d'assurer la continuité pédagogique pour les élèves et les étudiants ?

Au regard des informations présentées ci-dessous sur la situation actuelle du Sénégal en matière d'accès à l'électricité et à l'Internet, et de possession d'une télévision et d'un ordinateur, les possibilités du pays pour contrer ou ne serait-ce qu'atténuer un peu les conséquences négatifs des mesures de confinement en vigueur sur l'éducation et la productivité par le développement du télétravail et de l'enseignement à distance, semblent très réduites. Sur le plan social, ces possibilités risquent même d'être des facteurs d'aggravation des inégalités, notamment entre les populations urbaines et celles des zones rurales.

Accès des ménages à l'électricité

- En 2017 d'après les résultats de l'ERI-ESI¹, la majorité des ménages (71,6 %) au Sénégal ont accès à l'électricité² contrairement à la frange de la population des 22,4 % des ménages restants, démontrant une certaine disparité selon le milieu de résidence.



Source: ANSD, ERI-ESI 2017

¹ Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel

² A accès au réseau SENELEC, ou à partir d'un groupe électrogène, de l'énergie solaire ou du gaz.

Disparités entre milieux urbain et rural

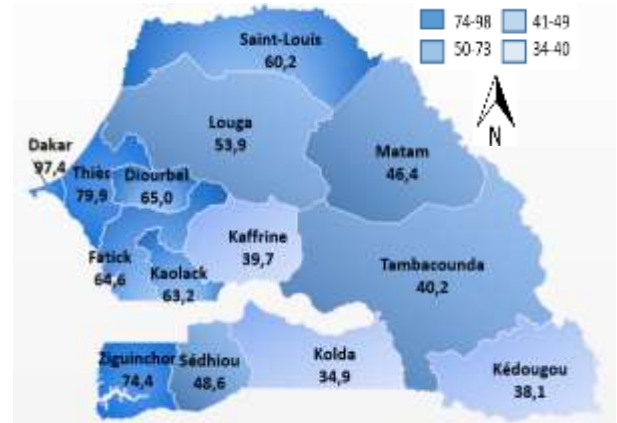
- En milieu urbain, si près de 92,6 % ont accès à l'électricité, moins de la moitié, soit 46,4 %, en jouissent en milieu rural.



Source : ANSD, ERI-ESI 2017

Disparités régionales

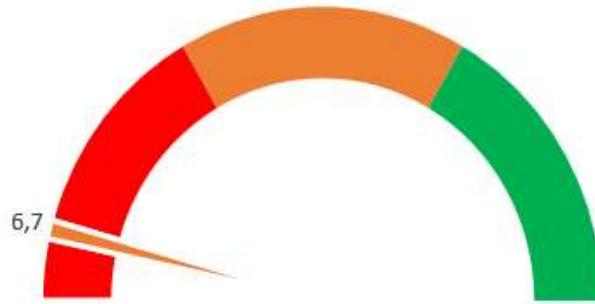
- Des disparités sont notées entre les régions. Ainsi, Dakar avec 97,4 % des ménages ayant accès à l'électricité, Thiès avec 79,9 % et Ziguinchor avec 74,4 % sont les régions les plus électrifiées au niveau ménage. A l'inverse, Kaffrine avec 39,7 %, Kédougou avec 38,1 % et Kolda avec 34,9 % sont les moins électrifiées en 2017.



Source: ANSD, ERI-ESI 2017

Accès des ménages à une connexion à Internet

- A peine 7 % (6,7 %) des ménages ont accès à Internet à domicile en 2017.

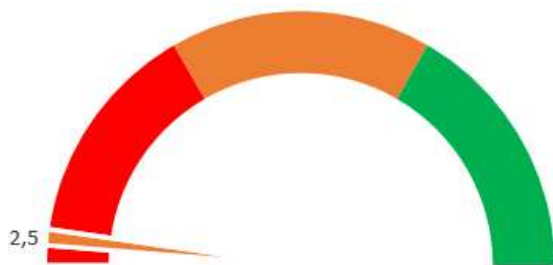


Source: ANSD, ERI-ESI 2017

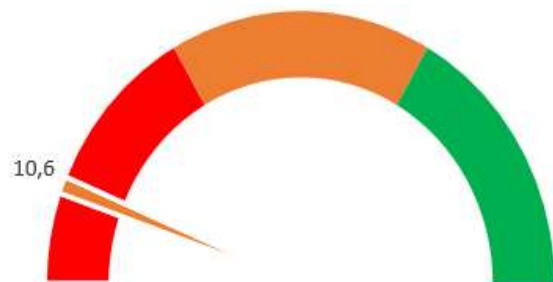
Disparités entre milieux urbain et rural

- Moins de 3 % des ménages en milieu rural (2,5 %) et un peu plus de 10 % en milieu urbain (10,6 %) disposent d'une connexion à Internet à domicile en 2017.

En milieu rural



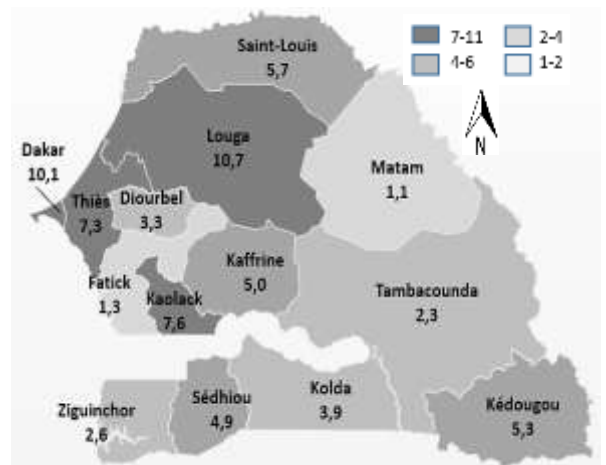
En milieu urbain



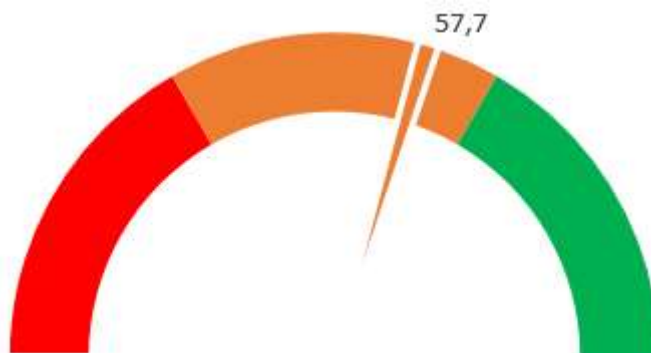
Source : ANSD, ERI-ESI 2017

Disparités régionales

- Les régions de Louga (10,7 %), Dakar (10,1 %), Kaolack (7,6 %) et Thiès(7,3 %) sont celles où la proportion des ménages ayant accès à Internet à domicile est plus importante et les régions de Matam (1,1 %) et Fatick (1,3 %) celles où elle est la plus faible en 2017.
- Dans toutes les autres régions, cette proportion ne dépasse pas ou dépasse à peine 5%. Cette inégalité d'accès pose la difficulté, pour certains élèves d'accéder aux plateformes didactiques, mais aussi à certains employés pour pratiquer le télétravail, essentiellement basées sur une connexion à l'Internet.



- Concernant la télévision, en 2017, environ 58 % des ménages (57,7 %) en disposent au moins une à domicile.



Source: ANSD, ERI-ESI 2017

Disparités entre milieux urbain et rural

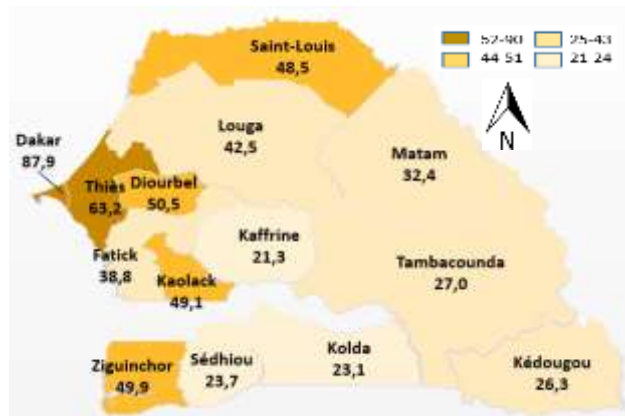
- En milieu urbain, 82,3 % des ménages possèdent au moins une télévision contre 28,2 % en milieu rural.



Sources, ANSD, ERIESI 2017

Disparités régionales

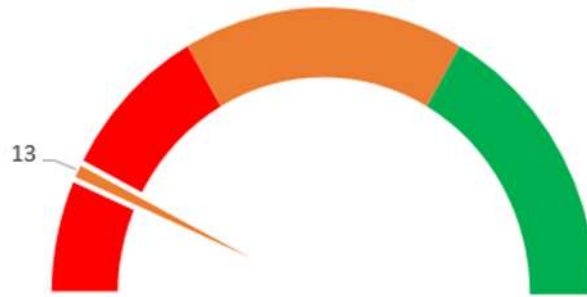
- Les résultats de l'ERI-ESI montrent que la proportion de ménages possédant au moins une télévision est plus importante à Dakar (87,9 %) et Thiès (63,2 %) et est plus faible à Sédhiou (23,6 %), Kolda (23,1 %) et Kaffrine (21,3 %). Ces données montrent que des mesures d'accompagnement des ménages n'ayant pas accès aux médias s'imposent, surtout pour les mesures alternatives prises par l'Etat consistant à dispenser les enseignements à travers une chaîne de télévision éducative récemment mise en place.



Source: ANSD, ERI-ESI 2017

Accès des ménages à un ordinateur à domicile

- Moins du sixième, soit 13,0 % des ménages, dispose au moins d'un ordinateur à domicile en 2017.

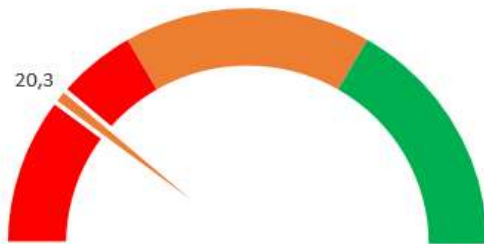


Source : ANSD, ERI-ESI 2017

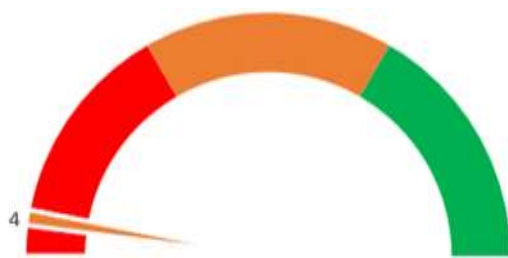
Disparités entre milieux urbain et rural

- En milieu urbain un peu plus du cinquième des ménages, soit 20,3 %, dispose au moins d'un ordinateur à domicile contre 4,0 % en zone rurale, en 2017.

En milieu urbain



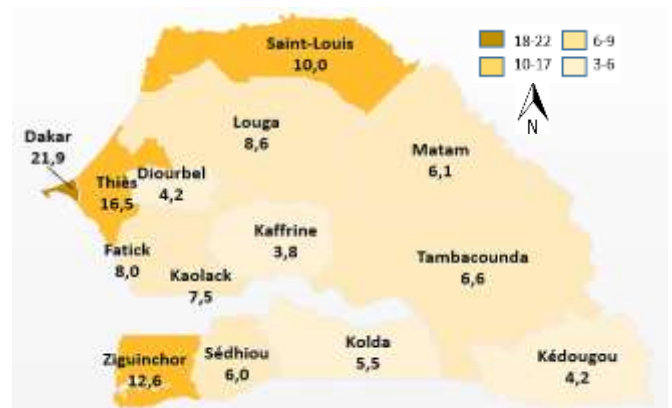
En milieu rural



Source : ANSD, ERI-ESI 2017

Disparités régionales

- La proportion de ménages ayant accès à un ordinateur à domicile est plus importante dans les régions de Dakar (21,9 %), Thiès (16,5 %) et Ziguinchor (12,6 %) et plus faible dans les régions de Kaffrine (3,8 %) et Diourbel (4,2 %).
- Hormis la région de Saint-Louis (10,0 %), dans toutes les autres régions cette proportion ne dépasse pas 8 %.



Source : ANSD, ERI-ESI 2017

Annexe

Proportion de ménages ayant accès à l'électricité et aux multimédias

Caractéristiques sociodémographiques	Proportion de ménages ayant accès à l'électricité	Proportion de ménages ayant accès à internet	Proportion de ménages ayant accès à une télévision	Proportion de ménages ayant accès à un ordinateur
Milieu de résidence				
Urbain	92,6	10,6	82,3	20,3
Rural	46,4	2,5	28,2	4,0
Région				
DAKAR	97,4	10,1	87,9	21,9
DIOURBEL	65,0	3,3	50,5	4,2
FATICK	64,6	1,3	38,8	8,0
KAFFRINE	39,7	5,0	21,3	3,8
KAOLACK	63,2	7,6	49,1	7,5
KEDOUGOU	38,1	5,3	26,3	5,2
KOLDA	34,9	3,9	23,1	5,5
LOUGA	53,9	10,7	42,5	8,6
MATAM	46,4	1,1	32,4	6,1
SAINT-LOUIS	60,2	5,7	48,5	10,0
SEDHIOU	48,6	4,9	23,7	6,0
TAMBACOUNDA	40,2	2,3	27,0	6,6
THIES	79,9	7,3	63,2	16,5
ZIGUINCHOR	74,3	2,6	49,9	12,6
SENEGAL	71,6	6,7	57,7	13,0

Source : ANSD, ERI-ESI 2017

NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

DIRECTION

Directeur Général : **Babacar NDIR**

Directeur Général Adjoint : **Alle Nar DIOP**

Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales : **Papa Ibrahima Sylmang SENE**

ENCADREMENT

Papa Ibrahima Sylmang SENE (Directeur DSDS); Samba NDIAYE (Chef DRSD/DSDS),
Macoumba DIOUF (Chef DSSSCVP/DSDS), Jean Pierre Diamane BAHOUUM (Chef DOT/DSDS)

REDACTEUR

Alioune TAMBOURA (DSSSCVP/DSDS)